

Natura 2000

Plusieurs communes de notre littoral ont la chance d'être reconnues à l'échelon européen pour leur patrimoine naturel et font partie du Réseau Natura 2000

Natura 2000, qu'est ce que c'est ?

C'est un réseau écologique européen de sites naturels protégés visant à préserver la biodiversité et les habitats naturels.

Cela signifie que les zones Natura 2000 sont reconnues pour leur importance écologique et font l'objet de mesures spéciales de conservation pour maintenir la biodiversité et leurs écosystèmes uniques.

Quelles sont les communes concernées sur le territoire de la CAB ?

Le site Natura 2000 FR3100479 - Falaises et dunes de Wimereux, estuaire de la Slack, garennes et communaux d'Ambleteuse-Audresselles- concerne les communes de **Wimille et Wimereux**. voir la

[fiche des données \(https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR3100479\)](https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR3100479)

Le site Natura 2000 FR3100480 - Estuaire de la Canche, dunes picardes plaquées sur l'ancienne falaise, forêt d'Hardelot et falaise d'Equihen - concerne les communes de **Le Portel, Equihen-Plage, Saint-Etienne-au-Mont, Condette, Neufchâtel-Hardelot et Dannes**. Voir la

[fiche des données \(https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR3100480\)](https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR3100480)

Pour préserver ce littoral, l'**Union Européenne**, par le biais du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (**FEADER**) et le **Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires** soutiennent les actions de préservation sur les sites **Natura 2000**. La **Région des Hauts-de-France** accompagne les porteurs d'actions Natura 2000 dans leurs démarches pour obtenir un financement européen.

C'est dans ce cadre que la Communauté d'agglomération du Boulonnais met en place **des nettoyages sélectifs des laisses de mer** sur les plages à enjeu écologique des sites Natura 2000 situées à Wimereux, le Portel, Saint-Etienne-au-Mont, Neufchâtel-Hardelot et Dannes sur un linéaire total de 8300 mètres.

La Communauté d'agglomération du Boulonnais confie cette mission à une **association locale d'insertion "Rivages Propres"** spécialisée dans le domaine. Certaines opérations de "Rivages Propres" réunissent un public bénévole et sont l'occasion de sensibiliser les participants à la préservation des espaces naturels.

Qu'est ce que le nettoyage sélectif ou raisonné des lisses de mer ?

Le nettoyage sélectif des lisses de mer est crucial pour préserver nos écosystèmes côtiers. Les lisses de mer se composent de débris organiques (algues, coquillages, matière végétale ou animale,...) et de déchets. Elles constituent un **écosystème** qui héberge **une faune et une flore spécifiques**.

Il est important d'en **extraire les déchets d'origine humaine** dits déchets anthropiques pour ne pas polluer les sites.

Ces petites accumulations de débris organiques agissent également comme un **substrat qui retient le sable** transporté par le vent et les vagues, favorisant ainsi le dépôt et la stabilisation des dunes côtières.

De plus, elles enrichissent le sol en nutriments, favorisant ainsi la **croissance de végétation stabilisatrice** qui renforce davantage les dunes.

Les lisses de mer, une fois débarrassées de nos déchets, **contribuent à la préservation de la biodiversité et à la protection des côtes contre l'érosion**.



Projet cofinancé par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales



**Communauté
d'agglomération**
du Boulonnais

www.agglo-boulonnais.fr

[f](https://www.facebook.com/Com.Agglo.Boulonnais) (<https://www.facebook.com/Com.Agglo.Boulonnais>)

[t](https://twitter.com/aggloboulonnais) (<https://twitter.com/aggloboulonnais>)

[v](https://www.youtube.com/c/aggloboulogne) (<https://www.youtube.com/c/aggloboulogne>)

[i](http://instagram.com/aggloboulonnais) (<http://instagram.com/aggloboulonnais>)

[in](https://www.linkedin.com/company/communaut%C3%A9-d-aggglom%C3%A9ration-du-boulonnais/) (<https://www.linkedin.com/company/communaut%C3%A9-d-aggglom%C3%A9ration-du-boulonnais/>)

**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU BOULONNAIS**

1, bd du Bassin Napoléon
BP 755
62321 Boulogne-sur-Mer
Tel : 03 21 10 36 36

**@ NOUS
CONTACTER**

LETTRE D'INFORMATION

Votre courriel:

Saisir une adresse e-mail valide

✓ JE M'INSCRIS

[> ARCHIVES](#) [> DÉSINSCRIPTION](#)

- [> PLAN DU SITE](#)
- [> MARCHÉS PUBLICS](#)
- [> ACCESSIBILITÉ](#)
- [> MENTIONS LÉGALES](#)
- [> PROTECTION DES DONNÉES](#)
- [> OFFRES D'EMPLOI](#)
- [> GESTION DES COOKIES](#)